

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 12 juin 2024

5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 91'748.67 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de tennis : décision (A. Louis)

Les installations d'éclairage des terrains de tennis, vieilles d'environ 30 ans, sont vétustes et doivent être remplacées pour une meilleure utilisation des terrains à la tombée de la nuit. Vu l'ancienneté des installations et l'évolution de la technologie, il est impossible de trouver des ampoules et des pièces de rechange. De plus, la technologie actuelle permettrait de réaliser d'importantes économies d'énergie. Une économie 1976,24 kWh/an ou environ CHF 615.15 par année.

Il y a au total 17 luminaires à remplacer sur les terrains de tennis. Les travaux suivants devront être également réalisés :

- Remplacement du tableau d'alimentation.
- Remplacement de l'alimentation des mâts (Ce qui impact la dépose des mâts).

Pour information, l'association de club de tennis compte environ 255 membres actifs.

Le crédit d'engagement d'un montant de CHF 91'748.64 TTC est demandé. Cet investissement est prévu dans le plan financier pour l'année 2024.

La durée de vie de ces biens étant de 40 à 50 ans.

Des demandes de subventions seront adressées au Conseil du Jura bernois (fonds du sport) une fois les projets validés par le Conseil général et les offres reçues. Il est donc probable que les montants effectivement dépensés soient plus bas. Les demandes de subvention ne peuvent pas être adressées avant la validation par le Conseil général. Il est également à noter que le service de l'équipement va examiner la possibilité d'obtenir d'autres subventions en lien avec le passage aux LED, les économies d'électricité, ou autres réseaux.

Il n'est pas prévu de demander un apport financier à l'association sportive. Il s'agit d'éclairage public sportif, propriété de la Municipalité de La Neuveville.

Les commissions des loisirs, des finances et de l'équipement ont préavisé favorablement le crédit d'engagement.

Conclusion

Le Conseil municipal recommande au Conseil général de bien vouloir approuver la demande d'un crédit d'engagement de CHF 91'748.64 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de tennis.

CONSEIL MUNICIPAL